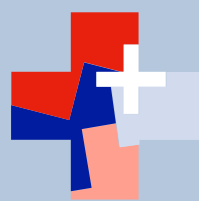


SERVICES PUBLICS+

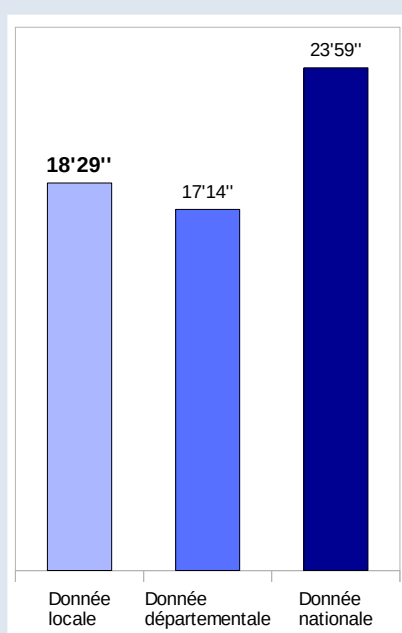


LA TRANSPARENCE SUR LES RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

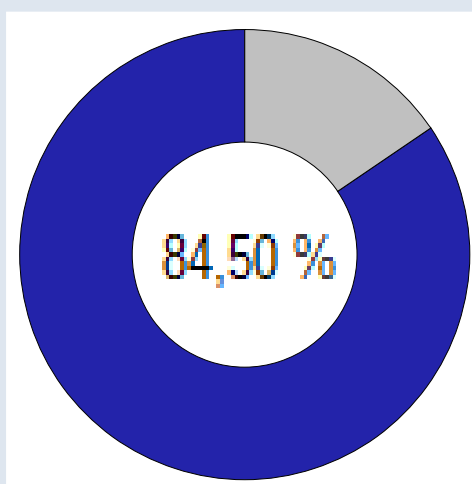
mise à jour : janvier 2022

DDSP 18 / CSP de Bourges

Délai moyen d'intervention Police-secours après un appel « 17 POLICE »

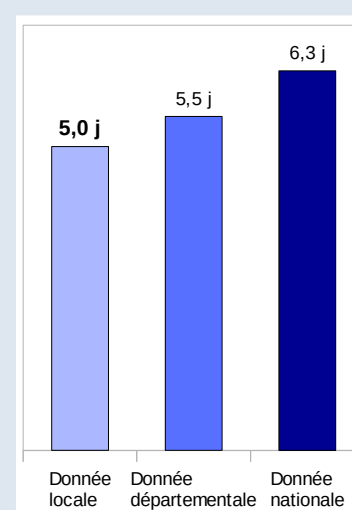


Taux de satisfaction global des usagers : pourcentage des personnes ayant une opinion positive ou très positive de la police nationale*

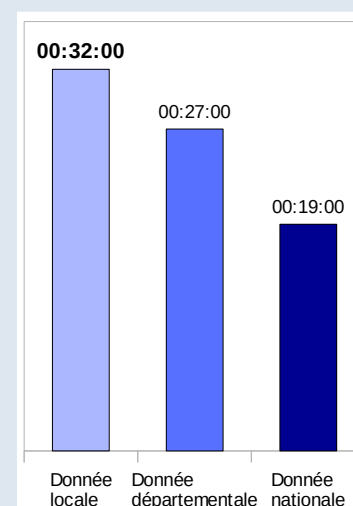


*Indicateur national

Délai moyen de prise de plainte suite à une plainte en ligne



Délai moyen de prise en charge de l'utilisateur après son accueil



Pour répondre aux attentes fortes des français en terme de qualité de service, la police nationale a choisi de rendre publics ces indicateurs afin d'améliorer le service rendu à la population, dans le cadre de la démarche « services publics+ ». Ils sont mis à jour une fois par an.

Sources et méthode

Chaque année, à partir de l'enquête nationale sur la qualité du lien entre la population et les forces de sécurité intérieure, le niveau de satisfaction des citoyens est mesuré. Les données affichées proviennent de celle réalisée en 2020 auprès de 7 249 personnes.

Les autres données locales et nationales sont obtenues à partir des outils Orus, LRPPN, MCI/N-MCI/MC utilisés par la direction centrale de la sécurité publique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.resultats-services-publics.fr